

# Rentrée 2012

## "Comment faire pour que cela se passe le moins mal possible ?"



C'est ainsi que le Recteur Steyer a ouvert le CTA (Comité Technique Académique) du 17 janvier. Les effectifs continuent de progresser : l'académie est d'ailleurs la première des académies pour son évolution démographique dans le second degré. Pour autant les retraits d'emplois s'amplifient, passant de -39 à la rentrée 2011 à -55 pour la rentrée 2012 ! Les LP, où disparaissent toutes les formations bac pro en 4 ans, sont lourdement mis à contribution avec -45 ETP. Les collèges et lycées GT gagnent 60 emplois là où il en faudrait 160 pour maintenir les conditions d'enseignement de la rentrée 2011, qui déjà sont loin de nous satisfaire...

Rentrée 2008	+ 339 élèves	- 235 ETP
Rentrée 2009	+ 759 élèves	- 88 ETP
Rentrée 2010	+ 2 000 élèves	+ 3,5 ETP
Rentrée 2011	+ 2 300 élèves	- 39 ETP
Rentrée 2012	+ 1 840 élèves	- 55 ETP
Total	+ 7 238 élèves	- 413,5 ETP
<b>- 413,5 ETP, c'est l'équivalent de la DGH de 7 lycées de 850 élèves !</b>		

Le rectorat privilégie donc des retraits d'emplois sur des lignes budgétaires moins tendues (-30 assistants étrangers entre autres...), prouvant là que l'académie ne peut plus continuer à supprimer des postes devant les élèves.

La bagarre pour obtenir des moyens nouveaux en heure-poste devant élèves est donc relancée dans chaque établissement pour au minimum faire annuler les HSA (toujours aussi nombreuses !). C'est ce qui, à la rentrée 2011, a contraint le rectorat à réinjecter 35 ETP en supprimant 1206 HSA dans les collèges et lycées (là où il en avait supprimé 39 en préparation de rentrée...). La pression des CA dénonçant par le vote des dotations trop faibles au regard des effectifs réels (à la rentrée 2011, 540 élèves de plus en LGT que la prévision !) est aussi nécessaire. Le bug avec Affelnet en juillet dernier (des dizaines d'élèves sans inscription en seconde en fin de procédure d'affectation) pourrait encore se reproduire : l'orientation choisie par les élèves pour un lycée autre que celui de rattachement, le choix des familles pour le réseau public seront certainement dans le collimateur. Pour adapter la demande à l'offre de formation, chaque année moins diversifiée, la gestion automatisée des flux d'élèves gagne du terrain, alors que le projet académique promet pourtant comme jamais "le parcours de l'élève".

<b>BUDGET ACADEMIQUE – ENSEIGNEMENT - 2<sup>nd</sup> DEGRE PUBLIC Rentrée 2012</b>		
Collèges	+ 1 429 élèves	+ 40 ETP
LGT	+ 872 élèves	+ 1137 élèves + 20 ETP
Post-bac lycée (dont BTS)	+ 265 élèves (+ 155)	
LP	- 782 élèves	- 45 ETP
Total (dont ULIS et SEGPA)	+ 1840 élèves	+ 18 ETP
Emplois à gestion académique		- 18 ETP
Assistants étrangers		- 30 ETP (sur un total de 105)
Vacataires / stagiaires M2		- 25 ETP (sur un total de 214,5)
		= - 55 ETP
Les moyens vie scolaire (CPE ; AED ; infirmières) ne bénéficient non plus d'aucun moyen nouveau...		

### Mesure de carte scolaire (MCS): que faire ?

A ce stade, il ne s'agit que de prévisions : si un ou plusieurs postes sont menacés, la première chose à faire est de se mobiliser et d'alerter le SNES. Si la suppression d'un poste occupé est confirmée et qu'aucun collègue dans la matière n'est volontaire pour prendre la MCS, c'est le collègue ayant la **plus petite ancienneté dans le poste** qui est désigné (s'il s'agit d'un poste obtenu par réaffectation de carte scolaire, l'ancienneté acquise sur le poste supprimé doit être prise en compte). En cas d'égalité, plusieurs critères permettent de départager (voir p.12 de notre n°96 spécial Intra-mars 2011 toujours en ligne [www.rennes.snes.edu](http://www.rennes.snes.edu)). Le SNES a été alerté de plusieurs cas de MCS dans des disciplines où existent déjà un poste spécifique académique dit "à complément de service" (SPEA-CS) ; des services partagés seraient également imposés sur d'autres postes que le SPEA-CS ; des collègues sur postes SPEA-CS apprennent que leur établissement de couplage pourrait être modifié, etc...

L'année dernière, le SNES avait déjà soulevé ces questions et alerté le rectorat pour que les règles soient clarifiées. Un groupe de travail paritaire permettra le 07/02 de remettre ces problèmes sur la table.

### DGH et TRMD : o-bli-ga-toires !

La dotation et sa répartition à l'aide du TRMD (tableau de répartition des moyens par disciplines) conditionnent les postes, elles doivent donc être présentées et débattues en CA dès maintenant. A notre demande, le Secrétaire Général du Rectorat en a confirmé le caractère obligatoire et a reconnu qu'il n'y a aucune raison de repousser le vote de la DGH en collèges et dans la plupart des lycées (en cas de pb, nous alerter). Le travail sur les moyens se poursuivra avec les représentants des personnels dans les groupes de travail et les CT Départementaux début mars. Le recteur au CT Académique du 23 mars actera les ouvertures/fermetures de postes. Jusqu'à cette date la mobilisation, en particulier sur les Heures Sup', pèsera fortement. Faites remonter toutes les infos aux militants du SNES, en particulier le TRMD, outil incontournable sur lequel s'appuyer pour transformer les HS en HP !

## Premier degré : facture sociale et tour de passe-passe !

Avec -179 emplois au budget de la rentrée 2012, contre 75 suppressions l'année dernière, le premier degré est durement touché une fois encore dans le cadre d'une politique qui tourne le dos à l'École ! 31 emplois sont ainsi retirés "au titre de la démographie" alors que celle-ci reste globalement stable dans l'académie... si l'on comptabilise les enfants de moins de 3 ans. L'académie poursuit ainsi sa politique de réduction de l'accueil des plus jeunes, au mépris des besoins de la population comme de la qualité du travail effectué. De même, avec 70 postes de maîtres supprimés en RASED (sur les 196 existants !) c'est l'aide aux enfants les plus fragiles que le recteur sacrifie... en "communiquant" allègrement sur les effets de "l'accompagnement personnalisé" avec 2h/semaine dans les classes. A cela près que cet accompagnement ne répond pas au même type de difficulté scolaire... et qu'il a été "financé" en amputant de 2h l'horaire hebdomadaire de tous les élèves !

## Dernière minute

Les IPR présents le 12/01 au groupe de travail PEF (carte des formations) et au CT du 17/01 nous ont assuré que l'implantation des options ISN et DGEMC avait été faite "en fonction de la ressource en professeurs formés". Aussi avons-nous été assez surpris de voir arriver dans les établissements en date du 26/01 des "appels à candidature pour une habilitation provisoire à enseigner à la rentrée 2012 en spécialité ISN ou DGEMC" – avec dossier numérique à remettre avant le 11 février "indiquant des souhaits de formation", et, pour le 21 mars 2012, "un dossier numérique comprenant une proposition de séquence sur un des thèmes du programme"... Interrogé le 30 janvier, le Secrétaire Général reconnaît une erreur dans le message : les appels à candidature n'engageraient les collègues que pour la rentrée 2013.

## Complément de service / poste SPEA dit "à complément de service" / MCS : pas d'arbitraire !

Un complément de service sur un autre établissement ne peut être imposé réglementairement que sur la même commune ; toutefois pour éviter une mesure de carte scolaire (MCS), des c.e. peuvent proposer de signer un engagement "volontaire" pour un complément de service sur une autre commune. Cet engagement n'a aucune valeur réglementaire et reste donc réversible, même après le CA. Seul le CT Académique (23 mars) pourra statuer sur les postes, après les discussions en groupes de travail et en CT dans les départements. Le choix des collègues devant assurer un complément de service incombe cependant bien aux c.e., comme celui du collègue désigné pour une MCS (selon les règles rappelées). En cas d'abus ou d'arbitraire, contactez nous.

Le SNES rappelle que les postes spécifiques dits "à complément de service" (SPEA-CS) que le rectorat a choisi de créer, sont en dehors des décrets de 1950. Dans le mouvement, les collègues qui optent pour ces postes (volontariat nécessaire) ont clairement vocation à un service partagé tant qu'ils demeurent affectés sur le poste SPEA. Bien évidemment, si le service à temps complet peut être proposé dans l'établissement, cette solution est à retenir. Toutefois, si un complément de service doit être assuré, le SPEA-CS est naturellement réactif. C'est ce que le SNES soutiendra au groupe de travail du 07/02.



## Nouveaux enseignements de spécialité en Term : une programmation académique... sans moyens supplémentaires !

Le rectorat a choisi d'implanter les deux nouvelles options ISN (informatique et sciences du numérique) et DGEMC (droits et grands enjeux du monde contemporain) selon une carte académique, non en fonction des demandes mais de la "ressource" en professeurs formés (licence de Droit ou diplôme IEP pour DGEMC et "habilitation provisoire" par les IPR pour ISN). Ce mode d'implantation se poursuivra les deux années suivantes ; ensuite, tous les établissements le souhaitant pourront ouvrir ces options, le nombre des enseignants validés devant être devenu suffisant. Le rectorat défend son approche, "équilibrée, aussi bien par bassin, qu'entre public et privé"... ce sera à vérifier !

L'option DGEMC a été implantée sur les filières L les plus solides selon le rectorat "afin de ne pas concurrencer d'autres options de TL là où la filière est déjà fragile".

Les IPR nous ont assuré que les options sont implantées afin d'avoir les professeurs sur place dans les établissements ; il n'y aurait donc pas d'affectation partagée, ni de vacations comme on pouvait le craindre. Que doivent faire les jeunes qui veulent prendre l'option de Term L alors qu'ils en suivent déjà une depuis la 1ère? "Logiquement, ils n'ont qu'à arrêter l'option de 1ère": réponse sans appel du rectorat.

Quel financement ? Là aussi, on ne transige pas : "Ce sont des options parmi d'autres, au choix des élèves" "donc elles n'ont pas à avoir un financement à part". Autrement dit, dotation intégrée au global dans les DGH pour ces nouvelles options. Auront-elles leur chance pour l'avenir ?

## Compte-rendu du stage collègue

Une soixantaine de collègues ont participé au stage collègue organisé le 19 janvier à l'IUFM à Rennes. Les collègues venus de toute l'académie sont repartis très satisfaits de la qualité des échanges même si toutes les questions n'ont pu être abordées.

Le matin, **Bruno Mer**, représentant le secteur collègue au SNES national, est intervenu pour brosser un tableau de la situation des collègues. Les progrès réalisés grâce à l'unification ont permis de faire diminuer le nombre de sorties sans qualification mais depuis une quinzaine d'années les collègues se heurtent à de nouvelles difficultés. Il a fait un point sur la mise en œuvre des réformes récentes qui, à travers un triple processus "d'atomisation", de "primarisation" et d' "éviction", contribuent à accentuer les inégalités. **Tristan Poullaouec**, maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes, s'est aussi penché sur la situation de blocage que l'on constate au collège. Il a présenté ses travaux sur l'évolution de la représentation des familles ouvrières par rapport à l'école en montrant que les familles qui, dans les années 50, prenaient la "réalité pour leurs désirs" -car elles avaient intégré l'absence de véritable ascenseur social- s'étaient adaptés à ce que proposait l'école dans les années

60-70-80 en augmentant leur niveau d'exigence et les espoirs qu'ils mettaient dans l'école. Or l'écart se creuse entre les espoirs et les chances effectives de progrès. Il a également montré que les inégalités d'apprentissage en primaire étaient le principal obstacle à la démocratisation scolaire et rappelé que l'hétérogénéité était un facteur de progrès. L'après-midi, **Denis Paget**, qui collabore à l'Institut de recherche de la FSU, est intervenu pour souligner que ce qu'on appelle la crise de l'école est en fait une crise de la société qui nécessite des réponses politiques. Il a alimenté la réflexion autour de ce que pourrait être un collègue du XXIème siècle en insistant sur l'écart croissant entre les enseignants et les élèves, sur le rôle assigné à l'école comme dans les contenus et les références à une culture commune.

Globalement, les collègues ont pu profiter d'un moment d'échanges et de réflexion assez dense qui leur a donné l'occasion de prendre le temps de s'arrêter et de s'interroger sur les problèmes du collège et les origines des difficultés qu'ils peuvent connaître. Cette nouvelle étape dans la recherche de solutions collectives doit se poursuivre, notamment lors du congrès académique.

### Enseignements technologiques

A la rentrée 2012, la réforme de l'enseignement technologique se poursuivra en Terminale pour les séries STi2D et débutera en 1ère STMG (ex-STG). Le SNES maintient la pression sur le rectorat pour garantir l'avenir des STi2D dans l'académie : le recteur s'est engagé à poursuivre le moratoire des MCS sur les postes STI durant encore 2 ans. **ATTENTION** le maintien des postes ne porte que sur les postes occupés, et le rectorat ne compense que l'impact de la réforme sur les dotations, pas l'effet de la baisse démographique. Les nombreuses remarques critiques des collègues de STI sur les formations pour l'enseignement transversal sont "entendues", mais les IPR ne proposent pas un dispositif réellement nouveau pour la rentrée prochaine.

En STMG, la DOS académique a assuré que le regroupement de tous les élèves en classes de Première STMG (désormais indifférenciée) n'aurait pas d'impact sur le nombre de divisions prévues dans les établissements. Mais les collègues, eux, s'inquiètent de la baisse marquée des effectifs, redoutant une réforme engagée sur les mêmes bases que la réforme STi2D. Beaucoup s'inquiètent aussi du nouveau programme, très centré sur les Sciences de la gestion ; le SNES a réclamé un accompagnement de qualité pour sa mise en œuvre. Les IPR répondent que la question est étudiée de près et que des formations vont débiter prochainement... mais ne disent rien de l'annonce "par la bande" d'une évaluation importante en CCF en cours d'année de Première STMG. Le SNES les interpellera de nouveau pour obtenir des clarifications.

### Histoire-Géographie en Term S : on fait ce qu'on veut, on n'a pas de moyens !

A la différence des enseignements de spécialité ISN et DGEMC, tous les établissements peuvent librement proposer ce nouvel enseignement optionnel aux élèves de Terminale S. Pleine liberté puisqu'aucun moyen n'est donné à cet enseignement : les établissements volontaires n'auront qu'à puiser sur leurs fonds propres. A notre demande, le rectorat n'exclut pas d'examiner "au cas par cas" la situation de quelques lycées qui réclameraient une aide pour proposer l'option – qu'on se le dise !

### Stage Langues Vivantes

La présence massive de collègues à ce stage académique prouve le besoin d'informations des collègues notamment de lycée sur les nouvelles épreuves de bac mais aussi le besoin de se former et d'échanger.

Ils ont dit leur besoin concret de formation ; par exemple comment, sur une séquence, lier programmes et compétences.

Quant aux épreuves du bac, c'est d'abord une information sur les nouvelles épreuves qu'ils sont venus chercher car les collègues, accablés de travail n'ont pas le temps d'éplucher le BO ! A noter que le nouveau livret scolaire pour le cycle terminal sera en droite ligne du livret de compétences au collège.

Certains collègues s'opposent collectivement aux certifications pour des raisons de surcharge de travail mais aussi pour des raisons idéologiques : ils refusent de travailler pour des officines privées.

Les bilangues posent le problème de la continuité entre collège et lycée. La diversification existe de moins en moins en dehors de l'anglais et de l'espagnol. Et pour couronner le tout, 30 emplois d'assistants sur les 105 sont supprimés à la rentrée 2012.

Nous avons été reçus en audience, quelques jours après le stage, par les IPR. Nous avons porté toutes les revendications des collègues.

Pour plus de précisions sur le stage et l'audience ainsi que sur les certifications, des messages mels sont adressés aux syndiqués.



### Jeunes en situation irrégulière

Le SNES est une nouvelle fois intervenu auprès du Recteur lors du Comité technique académique, pour que cessent toutes démarches d'expulsion contre des jeunes, souvent mineurs, scolarisés dans des établissements publics de l'Académie. Nous avons demandé qu'il intervienne auprès du Préfet. La FSU et ses militants dont plusieurs sont très engagés dans RESF, suivent très attentivement ces situations. En cas de problème, contactez-nous.

### Prochain stage

Les adolescents à l'école et en dehors de l'école avec l'intervention du pedo-psychiatre Philippe Jeammet et du sociologue Christophe Moreau le mardi 6 mars

### A venir !

Le congrès académique du SNES se tiendra à Morlaix les 20 et 21 mars. Il préparera le congrès national du SNES à Reims du 2 au 6 avril. Les pré-rapports reçus avec l'US du 11 janvier 2012 permettent déjà de se faire une idée des questions dont nous débatterons dans les congrès, nous y reviendrons plus largement dans une publication début mars. Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour le congrès académique : complétez le bulletin d'inscription. Les membres de la CA académique sont membres de droit, il faut cependant qu'ils s'inscrivent.

Autorisation d'absence de droit, à déposer au CE avant le 6 février.

Information et inscription auprès du SNES académique.

#### CONGRES ACADEMIQUE : 20 ET 21 MARS 2012

A retourner au S3 :  
SNES Bretagne – 24, rue Marc Sangnier – 35200 RENNES

Nom : ..... Prénom : .....  
Etablissement : .....  
Adresse personnelle : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....@.....

#### Hébergement :

- mardi 20 soir :  
 oui  non

Repas :  
- mardi midi :  
 oui  non

- mardi soir :  
 oui  non

- mercredi midi :  
 oui  non

Publication réalisée par :  
Thérèse Jamet-Madec,  
Matthieu Mahéo,  
Jean-Marc Clery et  
Gwénaél Le Paih

**SNES Académique**  
24 rue Marc Sangnier  
35200 RENNES  
Tél : 02.99.84.37.00  
Fax : 02.99.36.93.64  
Mail : [s3ren@snés.edu](mailto:s3ren@snés.edu)

Site Internet :  
[www.rennes.snes.edu](http://www.rennes.snes.edu)

### Et avant le jeudi 9 février...

N'oubliez pas de voter dans votre S1 sur le rapport d'activité national et sur le rapport financier national (US MAG janvier, page 40).